This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

~~G/F 5116 A. 1~~

REP. F. 11 033

LES FAUSSES ENVIES

TIRAGE

300 exemplaires sur papier de Hollande.
20 — sur papier de Chine.
20 — sur papier Whatman.

340 exemplaires, numérotés.

N°

LES
FAUSSES ENVIES

PARADE INÉDITE

DE

THOMAS-SIMON GUEULLETTE

(1740)

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE

PAR CHARLES GUEULLETTE

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXVIII

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
22 OCT 1965
OF OXFORD
LIBRARY

PRÉFACE

VANT de livrer au public l'amusante farce qu'on va lire, il me paraît nécessaire de dire quelques mots de son auteur, et de rappeler que, pour avoir lutiné à son heure la muse gauloise, l'homme du monde qui l'écrivit n'en comptait pas moins parmi les magistrats les plus distingués et les écrivains les plus érudits du XVIIIe siècle.

Thomas Simon Gueullette, avocat au parlement, conseiller du Roi, substitut du procureur de Sa Majesté au Châtelet, appartenait à une excellente famille. Son blason, surmonté d'une couronne de comte, était d'or au dextrochère au naturel sortant d'un nuage d'azur

et tenant une tige à trois fleurs de gueules de loup également au naturel.

Fils de Thomas Gueullette, mort doyen des procureurs au Châtelet; son oncle, Simon Gueullette, prieur de Courcelles et du Désert, s'était illustré dans les lettres en composant plusieurs ouvrages d'histoire très-remarquables et quelques pièces de poésie, notamment une ode à Monseigneur de Clermont de Tonnerre, évêque, comte de Noyon, suivie d'une prière rimée pour le Roy et pour la paix [1].

D'après la généalogie écrite par Thomas Simon Gueullette sur des notes de son père et de ce même oncle, généalogie que conserve Monseigneur Gueullette, chanoine de Saint-Denis, ancien évêque de Valence, voici les origines de la famille : Un officier de la princesse Isabelle de Portugal, voyageant sur mer, fut pris par les corsaires musulmans et emmené en esclavage avec son jeune fils. Ce gentilhomme mourut des mauvais traitements qu'il subit, mais l'enfant fut délivré plus tard par Charles-

1. Chez Pierre de Launay. *Paris*, M. DC. XCVI.

Quint, qui se l'attacha comme garde du corps, et lui donna le nom de Jean de la Goulette, en souvenir du fort tunisien où il avait vaillamment combattu. C'est à la suite de son installation en France que cet ancêtre aurait modifié le nom de la Goulette, dont il fit Gueullette, qui a la même signification.

Pour nous en tenir à notre magistrat auteur, nous ne saurions mieux esquisser son portrait qu'en empruntant ce passage au *Nécrologe des hommes célèbres* (3e vol., année 1768): « Il commença ses études, y est-il écrit, chez les jésuites, et les finit au collége de la Marche où il fit de très-bonnes humanités. La vivacité de son esprit et son penchant pour les lettres se développèrent dès sa première jeunesse; mais ce fut surtout à la décence de sa conduite et à l'honnêteté de ses mœurs qu'il fut redevable de l'avantage d'être reçu de très-bonne heure dans la charge de substitut du procureur du Roy. Il avait à peine vingt-six ans lorsqu'il en obtint l'agrément, et il l'a exercée jusqu'à sa mort avec l'estime et la confiance des principaux magistrats, qui le

chargèrent souvent des affaires les plus délicates.

Magistrat intelligent et laborieux, Gueullette était aussi le meilleur et le plus désintéressé des hommes, et, puisque nous avons en mains le nécrologe, ajoutons, d'après lui, que, fidèle aux intentions de son père, il vendit nue sa charge de procureur et rendit leurs dossiers gratuitement à ceux des clients dont la fortune n'était pas aisée ; lui-même, à la mort de sa femme, qu'il avait tendrement chérie durant quarante-trois ans, ayant droit de jouir en toute propriété du bien qu'elle avait laissé, n'en conserva pas même l'usufruit et en fit la remise immédiate aux héritiers.

Nous allons parler du littérateur, de l'érudit ; mais, avant de donner la nomenclature sinon de toute son œuvre, du moins de ce que nous en savons il convient de répéter que ses nombreux travaux littéraires ne lui firent jamais oublier les devoirs de sa charge, et qu'il laissa au Palais comme dans les lettres le témoignage de sa prodigieuse activité. Sans parler en effet du zèle scrupuleux avec lequel

il étudiait et conduisait les affaires délicates dont le chargeaient ses supérieurs, les archives nationales conservent du magistrat Gueullette une volumineuse collection d'arrêts et de sentences des juridictions criminelles, réunis et continués par lui jusqu'à sa mort, collection qui remonte à l'année 1191. D'abord ce sont des copies de jugements que classe Gueullette, et il emprunte alors aux historiens et aux chroniqueurs tout ce qui est de nature à l'éclairer; ensuite viennent, imprimés, les arrêts des bailliages, des cours des comptes, des monnaies, etc., et le magistrat ajoute à chacun d'eux la sentence vendue dans les rues, la complainte, le portrait du condamné, en un mot la partie piquante et originale de l'affaire. Mais ce n'est pas tout: chaque pièce est annotée de sa main; il consigne, en marge, les détails sommaires du crime et ceux de l'exécution; et quand le crime est important, il développe l'affaire lui-même sur des feuillets encartés qui forment souvent de gros cahiers.

J'arrive au bibliophile, à l'érudit. Gueullette aimait passionnément les livres, et Pou-

let-Malassis nous a entretenus de cette splendide bibliothèque qu'il possédait à Choisy-le-Roy, près de son théâtre particulier ; nous connaissons aussi ses deux *ex libris*, objets de curiosité pour les collectionneurs, et sur lesquels le possesseur a fait graver, en allégorie de ses œuvres, un tartare, un mandarin, un arlequin avec une sirène se baignant dans une fontaine ornée de ses armes, et sa devise emportée dans les nuages par un amour : *Dulce est desipere in loco.* Mais ce qui distingue la bibliothèque de Gueullette plus encore que la jolie vignette dont elle est marquée, c'est la grande quantité de notes et de feuillets manuscrits qui enrichissent chacun de ses volumes : Gueullette y a répandu des trésors d'érudition, et la découverte de l'un d'eux est une véritable bonne fortune. J'en possède pour ma part trois échantillons qui peuvent aisément faire juger des autres.

C'est d'abord un exemplaire des *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de Perse* (lisez à l'histoire de France sous la régence et sous le règne de Louis XV) que Gueullette accompagne de renseignements en marge et

qu'il termine par la « clef des noms propres figurant dans ces mémoires », précieux document sans lequel l'intelligence de l'ouvrage serait impossible.

C'est ensuite un exemplaire de son édition de *Gérard, comte de Nevers* — 1728, en tête duquel il reproduit l'ancien prologue composé par lui, nous apprend-il, pour un magnifique manuscrit in-4° vélin avec miniatures très-finies, et à la fin duquel il consigne, pour notre propre instruction, que « ce livre fut écrit par Guyot Dangerans, sur le commandement de Philippe, duc de Bourgogne, de Brabant, de Limbourg, comte de Flandre, etc. » Quelques notes figurent dans l'intérieur du volume; mais ce qui prouve jusqu'à quel point le commentateur était scrupuleux dans ses travaux, c'est une remarque, signée de son nom et fixée entre deux pages, où il est dit : « Les libraires qui m'engagèrent à donner au public le petit Jehan de Saintré me remirent en main un feuillet sur lequel étaient une douzaine de notes qu'ils m'assurèrent être de M. Le Duchat et que j'employai dans cette édition :

c'est pourquoi je jugeai à propos de dire ici que ces notes étaient non pas de moi, mais de différents personnages. »

C'est enfin un exemplaire, très-précieux pour les bibliophiles, des mémoires de Rochefort, où Gueullette, dans une préface manuscrite, prouve que le titre du volume : *Mémoires de M. L. C. D. R.*, ne doit pas se lire, comme le croit le public : « Mémoires de Monsieur le comte de Rochefort », mais bien : « Mémoires de Monsieur le Chevalier de Rovillac », et dans lequel il donne l'histoire de l'auteur, qui s'appelait Gatien Sandras, Sr de Courtils.

Je connais encore un exemplaire, provenant de la bibliothèque de Gueullette, *les Annales galantes de la cour et de Paris*, par le même de Courtils, qui porte des notes explicatives, et je sais plusieurs volumes de la même origine, aujourd'hui propriété de Monsieur le baron Pichon, qui sont également enrichis d'utiles renseignements que leur ancien possesseur a tracés de sa main. Mais le savant bibliophile ne se contentait point de confier à ses livres le fruit de ses études et de

ses découvertes; il écrivait beaucoup pour lui-même, et les manuscrits qu'il a laissés sont nombreux. On en retrouve dans les collections particulières, et j'en ai vu passer un jadis que je regrette vivement de ne point avoir acquis et que le libraire Guillemot a vendu à un Américain, moyennant la somme de 200 francs.

Je n'ai point terminé.

La bibliothèque de l'Arsenal possède de Gueullette, sous le titre : *Notices sur les œuvres de théâtre*, un manuscrit en huit volumes, où l'auteur, remontant aux origines, passe en revue l'antiquité, le moyen âge, et, arrivant aux pièces de son temps, donne sur les comédies et les comédiens des détails judicieux, bien faits pour intéresser les gourmets d'ancien théâtre.

Un autre manuscrit de Gueullette est conservé à la bibliothèque nationale et provient de la vente Soleinne; il renferme la copie de trente-six parades, précédées d'une préface par *M. G. S. D. P. D. R.* (M. Gueullette, substitut du procureur du roi). Ajoutons que ces parades ont déjà été remarquées comme

devant plaire au public actuel, et qu'elles font partie, à l'exception du *Muet aveugle, sourd et manchot* et *du Chapeau de Fortunatus,* imprimées dans le *Théâtre des Boulevarts*, du catalogue A. Delahays: Bibliothèque Gauloise à paraître.

Avant d'en venir aux œuvres originales de Gueullette, nous énumérons les éditions qu'il publia, ne fût-ce que pour témoigner des études multiples et de l'incroyable fécondité de cet écrivain, qui trouva le secret d'être à la fois bibliophile, romancier, auteur dramatique, conteur, traducteur et acteur de société, sans pour cela négliger les charges de sa grave magistrature. Ce sont, en suivant l'ordre des dates : en 1719, *Roselli;* en 1720, *Roland le furieux;* en 1722, *les Nouvelles françaises, ou les Divertissements de la princesse Aurélie;* en 1724, l'*Histoire du petit Jehan de Saintré;* les *Fables de Pilpay et de Lokman* et l'*Ariane* de Desmaretz; en 1725, les *Essais* de Montaigne; en 1728, l'*Histoire de Gérard, comte de Nevers, et d'Euriant sa mie;* en 1732, *Rabelais;* en 1733, les *Contes et Nouvelles de Boccace* et *les Cent Nouvelles nou-*

velles; et enfin, en 1748, *le Nouveau Pathelin.* N'oublions pas de dire que, pour plusieurs de ces éditions, Gueullette remplit l'office de traducteur, qu'il les accompagna toutes de notes explicatives, et qu'il donna, pour la plupart, des préfaces très-importantes.

Nous voici arrivés à l'auteur de contes et de romans, auteur original, brillant, qui eut à son époque une grande vogue et dont plusieurs ouvrages obtiennent encore du succès parmi nous, puisqu'on est sur le point de réimprimer ses *Mille et un Quarts d'heure.* Dans le genre merveilleux, Gueullette déploya une incroyable richesse d'imagination. « Il a imité avec une étonnante vérité, écrit Mayer, dans le 37e volume du *Cabinet des fées*, le ton, les fables, les allégories des Orientaux. Il a prodigué les images; des tableaux nouveaux succèdent sans interruption à ceux qu'on a déjà lus.... on est transporté sur le lieu de la scène.... ce qu'il dit, nous sommes tentés de le croire; il ajoute des grâces à un genre estimé, et ne cherche point, comme Hamilton, d'en créer un qui ne ressemble à rien.. M. de

Voltaire s'est placé un moment dans la classe des imitateurs de M. Gueullette ; le roman de *Zadig* est calqué sur *les Soirées bretonnes.*»

Nous dressons la liste de ses œuvres d'imagination ; elle est suffisamment longue pour établir une réputation littéraire : 1° *les Nuits parisiennes,* une brochure sous forme de lettre, très-rare de nos jours ; 2° *les Soirées bretonnes,* écrites dans le genre des contes de fées ; 3° *les Mille et un Quarts d'heure*, contes tartares ; 4° *les Aventures merveilleuses du mandarin Fum-Hoam*, contes chinois ; 5° *les Sultanes de Guzarate*, contes mogols ; 6° *les Mémoires de Mlle Bontemps.* Nous pouvons ajouter *les Mille et une Heures,* contes péruviens, inventés, il est vrai, par un auteur inconnu, mais que Gueullette termina et dont il donna une édition en 1759.

Au tour du théâtre maintenant, objet d'une prédilection marquée de la part de notre écrivain-magistrat. Nous savons avec quel zèle Gueullette recherchait tout ce qui avait rapport à la scène et particulièrement à la scène italienne. Très-versé dans une langue dont il connaissait toutes les finesses, ce fut lui qui

fournit aux frères Parfaict les éléments de leur histoire de l'ancien théâtre Italien, comme ils le confessent eux-mêmes en tête de leur ouvrage : « Nous annonçons de bonne foi, y disent-ils, que l'histoire de l'ancien théâtre Italien, que nous donnons aujourd'hui, est presque toute due à M. Gueullette, substitut de M. le procureur de roi au Châtelet de Paris, qui, pour sa propre satisfaction, a rassemblé la plus grande partie des matériaux qui la composent et qui a bien voulu nous les communiquer. » Mais Gueullette ne se contenta pas d'écrire sur le théâtre, il composa aussi plusieurs pièces et en traduisit d'autres, pour être appropriées à la scène française. De cette dernière catégorie dépendent : *la Vie est un songe*, et *Adamire, ou la Statue de l'honneur*, parues en français avec l'italien en regard. Puis vinrent ses créations à lui : *les Comédiens par hasard*, — *Arlequin Pluton*, — *le Trésor supposé*, — *l'Amour Précepteur*, et enfin *l'Horoscope accompli*, une très-jolie pièce qui eut beaucoup de succès, comme le constate M. de Paulmy, et qui fut souvent reprise. Les qualités du conteur se retrouvent

au reste dans l'auteur dramatique : beaucoup d'imagination, des idées neuves, un tour vif et piquant. Notons en particulier *l'Amour Précepteur*, comédie en prose mêlée de vers, qui est une véritable trouvaille.

Je passe à l'un des côtés les plus typiques, les plus personnels du talent de Gueullette, à ses parades. A notre regretté confrère Henri Nicolle revient l'honneur de lui avoir restitué cette intéressante partie de son bagage littéraire. On savait vaguement qu'il était l'auteur de plusieurs ; Quérard affirme même d'un grand nombre. Mais les bibliographies ne les nommaient point, et c'est à peine si les plus complètes leur accordaient cette mention : « On trouvera dans le *Théâtre des boulevarts* deux parades : *Caracataca*, *Caracataqué*, et *le Muet aveugle, sourd et manchot*, qui sont de Gueullette. » Quant à Delahays, dans son catalogue de la Bibliothèque gauloise à paraître, il se contente de dire que les parades anciennes, dont il prépare l'impression, ont été recueillies par Thomas-Simon Gueullette, substitut du procureur du roi. Le magistrat a pourtant sa large part

de collaboration dans ces parades, comme il l'a dans les autres recueils du même genre conservés à la Bibliothèque nationale.

Mais, pour nous en tenir à la plus stricte vérité, ne mettons à l'actif de notre auteur que les pièces dont il revendique la paternité dans une lettre adressée par lui à Favart, lettre que Henri Nicolle a retrouvée par hasard, comme on retrouve d'ordinaire les choses intéressantes, et qui servit de point de départ à deux articles très-remarqués, parus en juin et en juillet 1874 dans la *Revue de France*.

« Il y a quelques années, dit en commençant l'auteur de ces articles, le petit-fils de Favart, désirant utiliser des papiers de famille, nous avait demandé de l'aider dans ce travail... Or, en fouillant la caisse qui les contenait, nous tombâmes sur un gros in-quarto, relié tout en veau, qui portait pour titre : *Parades de M. Gueullette*. L'intérieur était manuscrit, d'une grosse écriture de copiste. Une lettre d'envoi, reproduite en tête du volume, indiquait que, sur le désir de M. Favart, l'auteur se faisait un plaisir de lui adresser son œuvre, avec prière de la lui re-

tourner après qu'il en aurait fait prendre copie. « Je vous envoie, Monsieur, écrit en « effet Gueullette, le recueil de mes parades « que je puis bien appeler *delicta juventutis meæ.* » Suit la liste de ces comédies burlesques, qui forment avec *Caracataca* et *le Muet aveugle* la presque totalité des parades imprimées en 1756 dans *le Théâtre des boulevarts.* Toute une révélation, comme on le voit, et qui vient rectifier bien des erreurs commises depuis cette époque par les bibliographes. Voici les pièces contenues dans le manuscrit: *Léandre fiacre. — La Confiance des cocus. — La Chaste Isabelle. — Isabelle double. — Le Marchand de m.... — Léandre magicien. — Les Deux Doubles. — Blanc et noir. — La Vache et le Veau. — Le Courrier de Milan. — La Pomme de Turquie. — Le Mauvais exemple. — Le Bonhomme Cassandre aux Indes. — Le Remède à la mode. — Isabelle grosse par vertu. — Ah! que voilà qui est beau! — L'Amant cauchemar*, précédé d'une lettre à Madame ***, sur les parades. — *Léandre ambassadeur.*

Henri Nicolle, ravi d'une découverte qui lui

permettait « de rendre à Gueullette une partie de son bien, dont la bibliographie l'avait dépouillé sans autre forme de procès », emporta le gros in-quarto, copia à son tour les parades, et écrivit sur leur auteur les deux articles que l'on sait et que la mort seule l'a empêché de réunir en volume. Une lacune cependant existait dans son travail. Gueullette informait Favart, dans le post-scriptum de sa lettre, qu'il avait encore à sa campagne une autre parade intitulée : *Les Fausses Envies*, et qu'il la lui ferait copier. Mais, de cette parade, aucune nouvelle. Henri Nicolle consulta vainement les bibliothèques, les catalogues imprimés ou manuscrits, les notices sur le théâtre : aucun ouvrage n'en faisait mention, et je commençais moi-même à désespérer de la rencontrer jamais quand, il y a quelques jours, M. Gabriel Charavay me présenta un dossier que, me dit-il, il avait découvert parmi les papiers du petit-fils de Favart et qu'il pensait de nature à m'intéresser. Ce manuscrit, c'était précisément la parade en question, entièrement écrite par l'auteur. La couverture seule était d'une main étrangère ; elle portait ces

mots en gros caractères : *Les Fausses Envies ou l'Andouille de Transilvanie, le Calville rouge et le Bigarreau, parade en trois actes, par M. Gueullette*, 1740. Dans l'intérieur du cahier se trouvait une feuille volante sur laquelle existait un commencement de copie. Le mystère était donc expliqué ainsi que le mutisme des catalogues et des bibliographies. *Les Fausses Envies*, expédiées par Gueullette à Favart postérieurement à ses autres parades, n'avaient pu être comprises dans le manuscrit communiqué à Henri Nicolle, et elles eussent infailliblement disparu si la coïncidence des noms ne les eût destinées à l'un des petits-neveux de l'écrivain. Le parti à tirer de la pièce était indiqué. Le succès des parades de Gueullette leur avait valu de figurer toutes dans le *Théâtre des boulevarts;* les parades manuscrites de la Bibliothèque nationale, revues, transcrites et quelquefois composées par le même auteur, venaient d'être jugées dignes de l'impression par l'un de nos plus intelligents libraires. Combien plus d'attrait devrait avoir pour les chercheurs de curiosités littéraires une œuvre complète-

ment inconnue! Je n'hésitai point à la publier et j'eus l'heureuse chance d'obtenir que M. Lalauze en retraçat le dénoûment dans la jolie eau-forte qui est en tête de cette brochure.

Restait à présenter Gueullette au public, et j'ai dû insister sur sa triple qualité d'homme du monde, de magistrat et d'érudit, afin que mon lecteur ne pût voir dans *les Fausses Envies* qu'un simple badinage, une farce, grivoise à la vérité, mais absolument inoffensive. De nos jours, on est devenu très-chatouilleux sur les questions de mots, et les mêmes spectateurs qui accueillent les thèses les plus dangereuses au théâtre y jettent les hauts cris à la moindre trivialité de langage. Autrefois c'était différent: on se préoccupait moins des oreilles que du cœur, et les choses n'en allaient pas plus mal. Mais je m'arrête, de crainte, en défendant les parades, de paraître leur donner une importance que l'auteur était loin de leur attribuer lui-même. Gueullette écrivait ces pochades au courant de la plume, pour lui et pour ses amis. Le succès est venu sans qu'il le cherchât; en tout cas il ne s'en est jamais prévalu.

Aussi modeste que désintéressé, il ne les signait pas plus que ses comédies, dont il abandonnait les droits aux acteurs, et, de même qu'il composait ses parades à ses heures de loisir, de même on ne les jouait qu'au temps des vacations. Alors, disons-le, le magistrat devenait acteur de société, et, en compagnie d'hommes du meilleur monde, il interprétait ses pièces avec une verve et un esprit étourdissants.

J'ajoute, pour calmer les scrupules de mon lecteur, qu'à cette époque les parades étaient en faveur à la Cour comme à la ville, et que les grandes dames ne se faisaient point faute d'y rire et de s'y amuser à l'égal des bourgeoises. Gueullette, dans sa lettre à Favart, nous apprend même, en toute bonhomie, que c'était un plaisir de roi. « M. Favier, écrit-il, ayant eu besoin de mes parades en Saxe, pour procurer quelques divertissements dans un genre nouveau au roi de Pologne et à la famille royale, me les demanda il y a environ dix ans ; je les lui envoyai par la voie de l'ambassadeur... elles lui valurent beaucoup de compliments de toute la Cour. »

Ce n'est pas tout. Lorsqu'à Auteuil Gueullette et *sa troupe* avaient joué devant un public d'invités, la renommée de ces amusements s'était répandue de proche en proche jusqu'au palais du vieux monarque Louis XIV. Et, « comme ils n'ouvraient la scène qu'à onze heures du soir, quantité de seigneurs et de dames partaient en poste de Versailles, après le souper du roi, pour venir prendre part à leurs plaisirs ». Bien entendu, on ne payait pas sa place, et l'hôtellerie d'Auteuil profitait seule, après le spectacle, de ces innocentes distractions.

Où était le mal en effet? D'abord, on s'exerça entre amis, et ces petites débauches de l'imagination n'empêchèrent point les acteurs improvisés de retourner à leurs travaux, le moment venu, avec cœur et énergie; ensuite, on continua en famille, et les succès de la scène ne nuisirent en rien aux joies paisibles du foyer. « L'esprit toujours riant, nous confie Gueullette avec une franchise assaisonnée de sel quelque peu gaulois, nous ne laissions échapper aucune occasion de mettre à profit tous nos instants de loisir. Nous avions eu le

bonheur de trouver dans nos femmes des caractères liants et sociables, et de leur bien persuader que la gaieté de l'esprit faisait naître celle du corps. De là vient, en effet, cette vertu prolifique qui se trouve chez MM. Dumont et Faroard, dont le premier, après trente et un ans de mariage, vient encore tout nouvellement de donner un citoyen à l'État. Leurs enfants, tous aimables, sont nés dans la joie, mais dans cette joie modérée et tranquille qui fait l'essence et le bonheur de la vie. A mon égard, je n'ai pas donné des preuves de ma bravoure aussi vivantes que celles de ces messieurs. Il faut croire que le champ que je laboure depuis longtemps n'a pas reçu d'en haut cette vertu productive. »

Les parades, on le voit, n'exerçaient aucune fâcheuse influence sur la félicité conjugale, bien au contraire. Passe-temps favori des bourgeois et des nobles, elles firent les délices d'Auteuil et de Choisy-le-Roi ; en Saxe, elles servirent à l'amusement du roi de Pologne, et, dans sa préface pour les parades, le même Gueullette nous informe que le duc de La Vallière, s'étant plusieurs fois entretenu avec

lui de ces sortes de pièces, et ayant lu quelques canevas, s'imagina d'en offrir la représentation à la Cour, en compagnie de cinq ou six grands seigneurs.

Faut-il insister une dernière fois sur la société de l'auteur avant de lui laisser la parole? Répétons qu'il était lié avec tous les écrivains de son époque, et que presque tous ses camarades de planche occupaient de brillantes positions. Nous citons au hasard : Fournier, conseiller à la cour des monnaies ; Aubry, l'un des plus célèbres avocats du barreau de Paris; le comte de Morville, secrétaire d'État; le comte de Tressan, le comte de Caylus, le marquis de Paulmy, etc., etc.

Et maintenant que vous connaissez l'homme de bien, l'homme du monde, l'érudit, l'écrivain et le magistrat, je n'éprouve aucun embarras, moi, son petit-neveu, à vous présenter l'auteur des parades dans une de ses pochades inédites. Nous sommes à la foire, n'oublions pas que demoiselle Isabelle y est court vêtue, et que, nous choquer des lazzis de Gille ou des cornes de M. de Parlaventrebleu, son maître, serait un non-sens impardonnable.

Cela dit, approchez Messieurs, et en avant la grosse caisse. Paillasse a fait sa première grimace et la farce commence :

Dulce est desipere in loco.

CHARLES GUEULLETTE.

25 juin 1878.

LES

FAUSSES ENVIES

OU

L'ANDOUILLE DE TRANSILVANIE

LE CALVILLE ROUGE ET LE BIGARREAU

Parade inédite en trois actes

PAR

THOMAS-SIMON GUEULLETTE

(1740)

TAYLOR INST. OXFORD

ACTEURS

LE MAISTRE, ou M. DE PARLAVENTREBLEU.

Mlle ISABELLE, sa femme.

LÉANDRE.

GILLE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE MAISTRE, *avec une lettre à la main.*

Il faut avouer que je suis le gentilhomme de France le plus fortuné. Il y a bientost trois ans que j'ay épousé Mlle Isabelle; après avoir essuyé plusieurs mauvaises plaisanteries sur sa stérilité, je commençois à désespérer d'avoir de sa lignée en ligne directe, lorsque cette lettre m'annonce que je seray bientost père. Je suis parti pour la guerre de Corse, où j'avois un poste considérable. Après avoir servi dans la milice du guet à pied, où j'estois chef d'escadre, j'avois obtenu le commandement des brouettes qui servent à enlever les boües du camp; mais, quelque gloire qu'il y eût pour moy dans ce périlleux employ, je n'ay pas eu plustost reçu cette missive de ma femme que, vollant

vers nostre général, je lui ay demandé un congé de six semaines ; il me l'a accordé, et j'arrive en poste pour embrasser tendrement ma chère moitiez, que je vais surprendre bien agréablement. Entrons dans ma maison sans me faire annoncer.

SCÈNE II.

LE MAISTRE, GILLE. (*Il sort brusquement, heurte le Maistre et le cullebute.*)

LE MAISTRE.

Peste soit du brutal !

GILLE.

Que le diable emporte le triple cocu qui m'a enfoncé !

LE MAISTRE.

Je parie que c'est ce butor de Gille qui m'a jeté les quatre fers en l'air.

GILLE.

Ma foy, Monsieur, pariez, je suis de moitiez.

LE MAISTRE.

Que la galle te ronge, coquin ! Voilà une belle réception que tu me fais !

GILLE.

Monsieur, j'en suis bien fasché !

LE MAISTRE.

Quoique je croye estre blessé, je suis moins en colère de ma chute que des propos insolens que tu as laschés. Certain mot de triple cocu a cruellement blessé mon oreille, et je trouve qu'il est de très-mauvais augure pour moy.

GILLE.

Fy donc, Monsieur! est-ce que vous auriez quelque méfiance sur la conduite de Mlle Isabelle?

LE MAISTRE.

Non pas autrement. Mais...

GILLE.

Tenez, Monsieur, je vais vous apprendre un secret pour sçavoir certainement si vous estes cocu ou non; mais c'est un secret des plus sûrs.

LE MAISTRE.

Quoique je ne soupçonne pas la vertu de madame ma femme, je serois curieux d'apprendre un si beau secret.

GILLE.

Il est immanquable. Mais *motus* au moins !

LE MAISTRE.

Oh ! tu peux compter sur ma discrétion.

GILLE.

Vous n'en sonnerez mot à personne ?

LE MAISTRE.

Très-sûrement.

GILLE.

Eh bien ! vous n'avez qu'à... me mettre coucher une demi-heure seulement avec Mlle Isabelle, et vous pouvez estre alors très-certain que vous serez cocu.

LE MAISTRE.

Peste soit du faquin ! Je devois bien m'attendre à quelqu'impertinence pareille de la part de ce maraud. Tu mériterois, mon amy, cent coups de bâton pour ton insolence. C'est bien à un gredin comme toy à porter tes vœux aussy haut ! Torches-en tes barbes, misérable paysan.

GILLE.

Eh ! parguenne, Monsieur, ce seroit à Mlle Isa-

belle à torcher les siennes si j'avois eu la liberté d'avoir l'honneur de sa réjouissance.

LE MAISTRE.

Si tu ne cesses tes propos, je t'assure que je vais te roüer de coups.

GILLE.

Diantre ! vous estes donc devenu bien furieux depuis que vous avez esté voir la guerre?

LE MAISTRE.

Il faut bien heurler avec les loups. Je suis un terrible homme sur le chapitre de la bravoure. Sçais-tu bien, mon amy, qu'il ne s'en est pas fallu l'espaisseur d'un festu qu'on ne m'ait pris pour le roy de Corse[1].

GILLE.

Ma foy, tant pis pour vous. J'ay entendu dire à nostre magister que si ce beau roy d'Écorce estoit attrapé, il seroit pendu. Vous avez donc frisé la corde?

---

1. Le baron de Neuhof, qui prit la qualité de roy de Corse. Voyez les *Révolutions de Gênes*.

(*Note de* GUEULLETTE.)

LE MAISTRE.

Non, coquin, non. Mais les Corsiens disoient que je ressemblois fort à ce monsieur le roy Théodore.

GILLE.

Oh ! ma foy, si vous aviez esté roy, je n'aurois pas esté des derniers à vous appeller vit de cire. Mais vous nous en contez. Au surplus, qu'est-ce donc qui vous a fait revenir sitost de ce pays-là?

LE MAISTRE.

Cette lettre que j'ay reçue de ma femme.

GILLE.

Elle est donc bien pressée de ses nécessités? Parguenne, n'y a t'il pas d'autres hommes que vous dans Paris? Est-ce que je ne suis pas le coq de la maison?

LE MAISTRE.

Tu ne diras jamais que des impertinences. Tiens animal, lis cette lettre, et tu verras si j'ay eu tort de prendre la poste pour revenir icy.

GILLE. (*Il lit la lettre.*)

« Madame Tiremonde, sage femme du Chas-
« telet et gouvernante des pays bas, dit absolu-
« ment que je suis grosse, parceque je suis enflée,

« et que j'ay les cotilledons de la matrice relas-
« chez. Outre cela, je ressens bien de la douleur
« dans le ventre. Mais je ne vous en veux point
« de mal, parceque vous n'en estes point la cause :
« mon cher Léandre, nostre voisin, vient quelque-
« fois me voir ; nous nous sommes associez à la
« loterie, nous avons mil écus ensemble. Adieu,
« mon petit bonhomme. »

Et c'est à cause de cette lettre que vous estes party en poste pour venir voir vostre femme ?

LE MAISTRE.

Sans doute, n'en trouves-tu pas assez de sujet ?

GILLE.

Ouy dà, pour vous en retourner plus viste que vous n'estes venu.

LE MAISTRE.

Comment ?

GILLE.

Et parguenne, monsieur nostre maistre, vous n'avez pas le sens commun ! Mlle Isabelle se moque de vous, à vostre nez, et vous ne le voyez pas.

LE MAISTRE.

Tu extravagues.

GILLE.

Primo. Qu'est-ce que cela veut dire les cotillons de la marquise relaschez?

LE MAISTRE.

Eh! mon amy, il y a cotilledons; ce sont apparemment des termes de l'art, des mots consacrez.

GILLE.

Aux chaircuitiez?

LE MAISTRE.

Eh non! à la chirurgie.

GILLE.

Passe donc pour les cotillons, mais écoutez bien cecy. (*Il lit.*)

« Je ressens bien de la douleur dans le ventre, « mais je ne vous en veux pas de mal, parceque « vous n'en estes pas la cause. »

Morguenne! cela est clair comme le jour. Ça ne veut-il pas dire que ce n'est pas vous qui avez fait cet enfant-là?

LE MAISTRE.

Cela seroit-il possible! Et qui donc l'auroit fait à ma femme?

GILLE.

Il n'y a qu'à lire tout de suite. (*Il lit.*) « Mon « cher Léandre vient souvent me voir. Nous avons « mis les cus ensemble. » Avez-vous quelque chose à dire à cela?

LE MAISTRE.

Ah Ciel! les cornes me viennent à la teste!

GILLE.

Vous n'avez jamais mieux parlé, la lettre le dit bien positivement; et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un bonhomme? N'est-ce pas un habitant de Cornouailles?

LE MAISTRE.

Quoy! je serois effectivement cocu?

GILLE.

Voyez le grand malheur! Il y en a qui valent bien mieux que vous et qui le sont.

LE MAISTRE.

Faut-il dorénavant que l'on me montre à deux doigts?

GILLE.

Eh! n'auroit-on pas raison? ça est très-significatif.

LE MAISTRE.

Significatif?

GILLE.

Dame, ouy, ma mère me l'a dit du moins, et qu'on vouloit signifier par là qu'il entroit deux chevilles dans le mesme trou.

LE MAISTRE.

Ah! dans la fureur qui me rend furieux, je jure de ne jamais mettre le pied dans ma maison que je n'aye fait la plus terrible vengeance de ma femme et du perfide Léandre, qui m'a ravi l'honneur.

GILLE.

Par ma foy, Monsieur, le plus sûr et le plus court seroit d'imiter ces bons bourgeois de Paris, qui sont si pacifiques.

LE MAISTRE.

Ah! quel lâche conseil! Non, si je trouve ce traître, je veux luy donner un si terrible coup de pied dans le ventre, et qui l'enverra si haut, qu'il aura plus peur de la faim que de la chute.

GILLE.

Houla! queu coup de pied!

LE MAISTRE.

Mais non. Il est indigne de mon indignation. D'ailleurs, je ne doute point que ce ne soit ma femme qui ait fait les avances. C'est sur elle que doit tomber toute ma rage.

GILLE.

Ce sera bien fait. (*A part.*) Je veux me venger de deux soufflets qu'elle m'a baillés il y a huit jours.

LE MAISTRE.

Il n'y a pas d'obstacle que je ne surmonte pour parvenir à ma vengeance. Si tous les potentats de l'Europe vouloient s'y opposer, je les hacherois menus comme des atomes, je réduirois leur trône en poudre si fine que j'en ferois du tabac d'Espagne. Mais il est temps que ma colère éclate. Heurte à ma porte... appelle Isabelle... Tu verras de quelle manière je vais la traiter.

GILLE.

Ouy, ouy, nous en verrons de belles! Si elle s'avise de monter sur ses grands chevaux, elle vous fera, par la morguenne! entrer dans un trou de souris.

LE MAISTRE.

Obéis sans répliquer, maraud !

GILLE.

Holà ! hau ! nostre maitresse, et viste, et viste, on vous demande et on vous ordonne...

SCÈNE III.

LE MAISTRE, ISABELLE, GILLE.

ISABELLE, *sans voir son mari.*

Quel est l'insolent qui m'appelle ainsy ?

GILLE.

C'est pargué moy. Oh ! vous allez voir beau jeu. On vous apprendra à nous bailler des soufflets.

ISABELLE. (*Elle le soufflette.*)

Tiens, faquin, voilà pour t'apprendre à vivre. Sçache qu'on ne parle pas ainsy à une femme comme moy... Ah ! voilà mon cher petit mari ! Eh ! qui vous croyoit de retour ? Bonjour, mon fils.

LE MAISTRE.

Ah! perfide, est-ce ainsy que vous traitez un homme qui vous aimoit?

GILLE.

Cent fois plus que vous ne le méritez, entendez-vous?

ISABELLE.

Qu'est-ce à dire?

LE MAISTRE.

Je n'ignore pas, ingrate, vos intrigues avec le beau cavalier...

GILLE.

Qui vous... Tant y a que je m'entends bien.

LE MAISTRE.

Ouy, ouy, je ne suis que trop convaincu!

ISABELLE.

Qu'est-ce donc que tout cela signifie?

GILLE.

Assommez-la toujours, vous vous expliquerez après.

LE MAISTRE.

Ça ne seroit pas honneste, mon amy.... Ce que

je veux dire, infâme? Et vous avez encore l'effronterie d'avoir la hardiesse de m'insulter par cette lettre!

ISABELLE, *à part.*

O Ciel! je l'avois bien dit à Léandre, que cela causeroit du grabuge.

LE MAISTRE, *mettant la main sur la garde de son épée.*

Je ne sçais à quoy il tient que je ne vous embroche toute vive!

GILLE.

Queu fureur!

ISABELLE.

Je voudrois bien sçavoir, Monsieur, quel est l'insolent qui vous a ainsy démonté la cervelle.

GILLE.

C'est moy, entendez-vous?... Soutenez-moy, nostre maistre!

ISABELLE.

C'est vous, monsieur Gille?

GILLE.

Ouy, c'est moy qui lui ay fait entendre que vous le faisiez cocu.

ISABELLE.

Ah! Je suis incapable de cela!

GILLE, *au maistre.*

Elle tremble.... Courage.... Oh! parguenne, nous étriperons vostre galant, et vous aussy!

ISABELLE.

Oh! mon cher petit mari, ne le croyez pas. Ce coquin de Gille, c'est un monstre, c'est un imposteur. Que je suis malheureuse!

(*Elle pleure.*)

LE MAISTRE.

Ne croyez pas m'attendrir par vos larmes.

ISABELLE, *en fureur.*

Eh bien, Monsieur, puisque cela est ainsy, je vais le prendre sur un autre ton. Sçachez que je prétends faire expirer ce coquin sous le baton, ou il se dédira de cette calomnie.

GILLE.

Oh! Nous sommes deux, et vous n'en ferez rien.

ISABELLE.

Et si vous estes assez hardy, mon petit cœur, pour vous y opposer, je vous donneray, avec tout

le respect que je vous dois, vingt coups de pied dans le ventre, je vous mettray la teste en marmelade, et je vous arracheray les deux yeux. Entendez-vous, mon cher amy... Mais j'espère que vous ne m'obligerez pas d'en venir à cette extrémité.

LE MAISTRE, *effrayé.*

Mais... si cela vous fait plaisir.

GILLE.

Comment donc!

ISABELLE.

Et quand je l'auray étrillé comme il le mérite, je me justifieray auprès de vous, si je le juge à propos.

LE MAISTRE.

Vous pouvez vous contenter.

GILLE.

Vous mollissez.

ISABELLE.

Mon cher mari n'est jamais autrement devant moy. Il a beau, dans la violence de sa passion, vouloir se roidir, cela ne dure pas une minute... Et voilà comme il faut traiter les mauvais rapporteurs.

(*Elle le rosse vivement.*)

GILLE.

Ah! monsieur nostre maistre, monsieur nostre maistre! Elle m'estropie! elle m'assomme!

LE MAISTRE.

Que veux-tu que j'y fasse?

ISABELLE.

Eh bien, misérable faquin, parlerez-vous encore une autrefois contre vostre maitresse?

GILLE.

Eh non! morguenne non! Je vous demande pardon; c'est vous-mesme qui écrivez des impertinences.

ISABELLE.

Moy, infâme!

LE MAISTE, *en tremblant.*

Et mais, vostre lettre vous condamneroit, si j'avais l'esprit mal fait; elle parle assez clairement.

ISABELLE.

Je veux bien suspendre encore ma colère pour quelques moments, afin de m'éclaircir de tout cela, sauf à la reprendre ensuite.

LE MAISTRE. (*Il luy présente la lettre.*)

Tenez, lisez!

ISABELLE.

Voyons donc cette lettre et ce qu'elle chante. (*Elle lit.*) « Madame Tiremonde, sage-femme du Chastelet et gouvernante des pays bas, dit absolument que je suis grosse, parceque je suis enflée et que j'ay les cotilledons de la matrice relaschez. (Hélas! cela n'est que trop vray!) Outre cela, je ressens des douleurs dans le ventre; mais je ne vous en veux pas de mal, parceque *vous n'en estes pas cause, mon cher.* »

LE MAISTRE.

Voilà de quoy il s'agit. Je n'en suis pas cause! Qu'avez-vous à dire à cela?

GILLE.

Voyons comment elle sortira de là!

ISABELLE.

C'est cela qui vous indispose ainsy contre moy! Il faut donc bien éplucher ses paroles avec vous. *Vous n'en estes pas cause.* C'est à dire la cause présente. Ce n'a pas esté vostre intention que je souffrisse des coliques aussy violentes, lorsque....

LE MAISTRE.

Non vraiment, je pensois bien alors à toute autre chose.

ISABELLE.

Ah ! je vous crois, et je pense que vous auriez bien versé des larmes à chaque cri que je faisois.

LE MAISTRE.

Hélas ! ouy... j'en pleure presque au seul récit.

ISABELLE.

Les tranchées que j'avois dans le ventre...

GILLE.

Eh bien, Monsieur, avois-je tort ? Elle avoüe tout, comme vous l'entendez.

LE MAISTRE.

Comment, elle avoüe tout ?

GILLE.

Ouy ! Ne dit-elle pas qu'elle avoit des tranchées dans le ventre ?

LE MAISTRE.

La peste soit du butor !

ISABELLE.

Ah ! monstre, qui empoisonnes ainsy mes pa-

roles, je t'étrangleray... Me voilà donc hors de soupçons sur cet article.

LE MAISTRE.

A la bonne heure; mais lisez jusqu'au bout.

ISABELLE.

« Léandre, mon voisin...

LE MAISTRE.

Mais vous passez un mot essentiel. Il y a : Mon cher Léandre.

ISABELLE.

Nullement, Monsieur; voicy comme il faut lire ma lettre : *Vous n'en estes pas la cause, mon cher.* C'est à vous que je donne ce nom de tendresse. Ensuite, après un gros point, il y a : *Léandre vient quelquefois me voir.* Cela est-il défendu ?

LE MAISTRE.

Non, on voisine, sans y entendre de mal.

ISABELLE, *continuant de lire.*

Nous nous sommes associés à la loterie. Je croy que cela peut se permettre.

LE MAISTRE.

Sans doute. Je n'y trouve pas à redire.

ISABELLE.

Vous auriez très-grand tort, surtout lorsque l'on est né heureux comme M. Léandre. Il y gagne presque toujours. Il a mesme eu le gros lot avec Mlle de Cuissemolle, et une preuve parlante de son bonheur, c'est ce qui est dans la suite de ma lettre : *Nous avons mil écus ensemble.*

LE MAISTRE.

Ah ! voilà le hic.

ISABELLE.

Qu'est-ce à dire ?

GILLE.

Dame ! lisez donc. Vous avez mis lès cus ensemble.

ISABELLE.

Comment donc ? Nous avons gagné mille écus ensemble ; cela est clair, voilà ce que cela veut dire.

LE MAISTRE.

Mais cela est écrit d'une manière qui n'est point équivoque.

ISABELLE.

Oh ! Monsieur, il faut donc me faire mon procez parceque je ne sçais pas l'ostografe.

GILLE.

Morguenne ! je ne suis qu'un sot. Voilà une futée commère !

LE MAISTRE.

Mais ce n'est pas tout, achevez la lettre.

ISABELLE..

Il n'y a plus que deux mots : *Adieu, mon petit bonhomme*. Hélas ! y a-t-il rien de plus tendre, de plus caressant ?

LE MAISTRE.

Le terme de bonhomme est insultant. On sçait ce qu'il signifie.

ISABELLE.

Pour moy, Monsieur, qui ay esté élevée avec toute la modestie imaginable, je ne luy connois pas d'autre signification que celle que je viens de vous dire. D'ailleurs, on ne condamne pas les intentions et je n'ay jamais eu celle de vous faire cocu.

LE MAISTRE.

La chose est un peu douteuse.

ISABELLE.

Vous n'estes pas persuadé de ma sagesse? Que je suis malheureuse! Je parois donc criminelle à vos yeux? J'en mourray de douleur avec le fruit que je porte dans mes entrailles. Hy, hy, hy!

LE MAISTRE.

Ah! je ne puis tenir contre ces larmes. Va, mon petit cœur, je suis très-persuadé que tu n'as point fait faux bon à ton honneur.

ISABELLE.

Si cela est, il faut que vous m'accordiez une grâce.

LE MAISTRE.

Oh! vous n'avez qu'à demander.

ISABELLE.

C'est, Monsieur, de donner tout à l'heure cent coups de bâton à Gille pour avoir voulu vous gaster l'esprit sur mon chapitre.

LE MAISTRE.

S'il ne tient qu'à cela pour sceller la paix entre nous, je vous obeiray volontiers; je vous prie

mesme de vouloir bien m'aider dans cette petite correction.

ISABELLE.

Ah ! mon cher mari, de très-grand cœur !

(*Ils rossent Gille, qui crie de toutes ses forces, les cullebute tous deux et s'enfuit.*)

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE DEUXIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE MAISTRE, *en pet-en-l'air, en bonnet de nuit, un bougeoir à la main et une chandelle allumée.*

A la fin je suis parvenu avec bien de la peine à faire oublier à ma femme la petite altercation que nous avons eue ensemble. Effectivement j'avais tort. Ce coquin de Gille m'avoit alarmé fort mal à propos; je ne devois pas faire attention aux discours d'un sot tel que luy. Isabelle vouloit que je le chassasse de la maison; mais c'est un bon valet. Il lui a demandé pardon, il est rentré en grâce, et une bouteille de vin luy a fait oublier les coups de bâton qu'il a reçus. Je suis bien heureux de l'avoir dans la conjoncture présente. Gille, Gille, Gille! Ce butor me fait égosiller. Gille!...

SCÈNE II.

LE MAISTRE, GILLE.

LE MAISTRE.

Gille !

GILLE, *en dedans*.

Qu'y a-t-il ?

LE MAISTRE.

Viste, dépesche-toy.

GILLE.

Je la cherche.

LE MAISTRE.

Qu'est-ce que tu cherches ?

GILLE.

La chandelle.

LE MAISTRE.

Il n'en est pas besoin. Viens donc.

GILLE.

Je la tiens.

LE MAISTRE.

Qu'est-ce que tu tiens ?

GILLE.

La lumière, vous dis-je.

LE MAISTRE.

Cela est inutile. Parois donc.

GILLE, *en chemise, en bonnet de nuit sans coëffe et une lanterne.*

Me voilà, Monsieur.

LE MAISTRE.

Il faut que tu sçaches que Mlle Isabelle...

GILLE.

La lune est belle, dites-vous?

LE MAISTRE.

Je crois que le maroufle dort tout debout. (*Il lui donne du pied au cul.*)

GILLE.

Je vais me lever, Monsieur.

LE MAISTRE.

Tu es tout levé. Ecoute bien. Mlle Isabelle se trouve mal.

GILLE.

J'entends. J'y cours.

LE MAISTRE.

Où vas-tu ?

GILLE.

Chercher la sage-femme. Parguenne ! voilà du fruit bien mûr. A peine avez vous secoué l'arbre qu'il est tombé à bas.

LE MAISTRE.

Eh non, misérable ! Ce n'est point pour accoucher que ma femme ressent du mal.

GILLE

Cela estant, je m'en vais donc achever mon rêve.

LE MAISTRE.

Quel rêve faisois-tu donc si intéressant ?

GILLE.

Je rêvois que vous et moy, en voyageant ensemble, nous estions tombés, vous dans une fosse remplie de miel, et moy dans un grand trou rempli de merde.

LE MAISTRE.

Ah ! ah ! voilà un plaisant rêve, ah ! ah !

GILLE.

Vray, cela est fort risible. Mais ce n'est pas le

tout. Au sortir de là nous avons trouvé six grands coquins de houzards qui, après s'estre bien moqués de nous, nous ont forcés, à grands coups de bâton, de nous lécher l'un l'autre.

LE MAISTRE.

Fy, le vilain !

GILLE.

Oh ! pardienne, en ce moment vous faisiez bien laide grimace.

LE MAISTRE.

Va-t'en au diable, avec ton impertinent rêve.

GILLE.

A propos, Monsieur, j'ay passé une bonne partie de la nuit à écrire, comme vous me l'avez ordonné, à tous les potentats du monde la nouvelle de la grossesse de Mlle Isabelle.

LE MAISTRE.

Fort bien, mais auras-tu mis les adresses comme il faut ?

GILLE.

Parguenne, je ne suis pas un sot. Lisez vous-mesme.

LE MAISTRE. (*Il lit le papier de Gille.*)

Au beau fils des perles. Dis donc Sophy de Perse. *Au camp des Tarentatarares...* des Tartares, animal! *Au blanc de mon cul.* Oh! l'imbécile!

GILLE.

Pour celuy-là, vous l'avez ainsy nommé, j'en suis sûr.

LE MAISTRE.

Je t'ay dit, butor, au grand Mongul ou Mogol, c'est la mesme chose. Voyons comment cet avis est tourné.

GILLE.

Oh! c'est une pièce d'éloquence!

LE MAISTRE.

Voyons. (*Il lit.*) « On fait à sçavoir à qui il appartiendra, que Damoiselle Ouinifride, Eustorge, Magloire, Euberte, Barbe, Isabelle de Poilcourt, dame de grande entrée, épouse illégitime d'Eustache Flavien, Hermogène, Silvestre, Midrac, Sidrac, Abdenage de Parlaventrebleu, seigneur de Frigidis, Malefruatis et del Castrato, est grosse d'un garçon, de la nuit du 32 au 33 aoust dernier, dont elle accouchera sans faute le premier avril

prochain. Les viedazes s'y trouveront s'il leur plaist. »

LE MAISTRE.

Quelle impertinente façon d'annoncer la grossesse de ma femme à tous les potentats !

GILLE.

Vous ne trouvez pas cela bien ?

LE MAISTRE.

Nullement ! Par exemple, que veux-tu dire : épouse illégitime ?

GILLE.

J'ay mes raisons pour cela. Avant que l'on parlast de la grossesse de Mlle Isabelle, on disoit qu'il vous manquoit quelque chose qui...

LE MAISTRE.

Insolent !

GILLE.

Dame ! ce n'est pas ma faute.

LE MAISTRE.

Je voudrois bien sçavoir encore comment tu sçais affirmativement que ma femme est grosse d'un garçon.

GILLE.

Oh ! pour cela j'en suis sûr.

LE MAISTRE.

Tu en es sûr ?

GILLE.

Oui, Monsieur. Les médecins disent que quand une femme est grosse d'un garçon, elle a le téton droit plus dur que le gauche, et, en lassant Mlle Isabelle, je me suis bien aperçu que...

LE MAISTRE.

Manant ! Isabelle n'est pas femme à se laisser lasser par un homme.

GILLE.

Il est vrai qu'elle en lasseroit plutost deux qu'elle n'en seroit lassée... Cependant...

LE MAISTRE.

Finis, je te prie, tes discours extravagants !... Autre impertinence ! Que veux-tu dire : Les viedazes s'y trouveront s'il leur plaist ?

GILLE.

Oui, Monsieur, ce sont ceux qui doivent tenir les quenoüilles du lit quand les grandes dames accouchent.

LE MAISTRE.

Oh le butor ! oh le cheval ! Dis donc les vidames, beste que tu es ; les vidames !

GILLE.

Vidames, viedazes. Je n'y regarde pas de si près.

LE MAISTRE.

Donne-moy le papier, sot que tu es. Il faudra recommencer le tout.

GILLE.

Cela estant, bonsoir. Je vais me recoucher.

LE MAISTRE.

Attends, attends. Il s'agit bien d'autre chose. Ma femme s'est à peine réveillée de son premier sommeil qu'elle s'est mise à crier qu'elle vouloit absolument avoir une andouille de Transilvanie.

GILLE.

Quelle diable de beste est cela, une andouille de Tranche Vilanie ?

LE MAISTRE.

Une pomme de Calville rouge et un bigarreau, sinon que son fruit en seroit marqué.

GILLE.

Heureusement qu'elle n'a pas souhaité une cirouille, je vous plaindrois dans ce cas ; mais, Monsieur, ces fruits-là ne sont pas de saison.

LE MAISTRE.

Et voilà ce qui m'afflige ; je l'ay priée très-justement de ne se point gratter jusqu'à mon retour, et luy ay dit que j'allois faire mes efforts pour contenter ses trois envies.

GILLE.

Monsieur, madame vostre mère n'a-t-elle pas eu d'envie pendant qu'elle estoit grosse de vous ?

LE MAISTRE.

Je ne le crois pas.

GILLE.

Et moy je croirois volontiers le contraire, et qu'elle auroit eu envie d'un chapon ou d'un mulet.

LE MAISTRE.

Oh ! le misérable faquin !

GILLE.

Çà, voyons, ne vous faschez pas, Monsieur ; voyons ce que nous pouvons faire pour contenter Mlle Isabelle.

LE MAISTRE.

Je te pardonne tes insolences en faveur de ton zèle pour ma femme. Va, cours me chercher l'objet de ses envies. Voilà ma bourse, n'épargne pas ce qui est dedans.

GILLE.

Il faudra que le diable s'en mesle si je n'en viens pas à bout.

SCÈNE III.

LE MAISTRE, ISABELLE, *en pet en l'air et en cornettes de nuit.*

ISABELLE.

Eh ! que faites-vous donc là, mon cher amy ?

LE MAISTRE.

Je viens, mignonne, de donner des ordres et de l'argent à Gille pour aller chercher l'objet de vos envies.

ISABELLE.

Oh ! vous estes trop bon, mon petit mari. Mais rentrez, je vous prie.

LE MAISTRE.

A peine suis-je sorty que vous voulez que je rentre. Cela est un peu fort.

ISABELLE.

Que vous estes fou ! Vous autres hommes, vous pensez toujours à la bagatelle. Ce n'est pas de

cela que je veux parler ; mais vous allez vous enrhumer.

LE MAISTRE.

Eh bien ! mon cœur, pour te satisfaire, je vais rentrer dans ma chambre et songer à m'habiller. Aussi bien, dans une heure ou deux il fera jour.

(*Il rentre. Isabelle ferme la porte sur luy.*)

SCÈNE IV.

ISABELLE, *seule.*

Ah ! je suis au désespoir de son retour : voilà le fruit de la complaisance que j'ay eüe pour M. Léandre ! En badinant, il m'a dicté cette extravagante lettre que j'ay esté assez folle pour écrire. Mon mari l'a reçüe ; il est parti sur-le-champ et est arrivé malheureusement dans le moment que mon cher amant estoit avec moy. Je l'ay promptement enfermé dans les commoditez, où il est depuis ce moment. Heureusement que M. de Parlaventrebleu n'a pas eu besoin de faire

son grand tour; quel esclandre ça n'auroit-il pas fait! Enfin me voilà en estat de le mettre en liberté. Monsieur Léandre! st! st! monsieur Léandre!

SCÈNE V.

ISABELLE, LÉANDRE.

LÉANDRE.

Ah! charmante Isabelle, queu contretemps! Quoi! au moment que je vas rassasier mon âme des plaisirs les plus délicieux, il faut qu'un brutal de mari vienne mal à propos m'en seuvrer!

ISABELLE.

C'est vostre faute, mon cher Léandre. Ne vous en prenez qu'à vous-mesme. C'est cette maudite lettre qui est cause de son retour.

LÉANDRE.

Ah! fatalité du destin! sort funeste! barbare événement! faut-il que je me trouve en ce moment condamné à la peine de Tantale? Non, je ne puis soutenir un accident si imprévu; je mourray de

douleur si vous ne trouvez un prompt remède à mes maux.

ISABELLE.

Quelle vivacité ! Ah ! Léandre, on connoit par ces expressions la force de vostre amour. Mais vous allez apprendre ce que j'ay fait pour vous. A peine mon mari a-t'il esté au lit avec moy que...

LÉANDRE.

Juste ciel ! quel cruel récit m'allez-vous faire ! Il vous a accablée des caresses les plus tendres. Ah ! je n'ay pas la force de vous entendre...

ISABELLE.

Écoutez jusqu'au bout.

LÉANDRE.

Non, le cœur me soulève !...

ISABELLE.

Mais quelle pétulance !... Il m'a mis...

LÉANDRE.

Ah ! je m'en doutois bien, cruelle ; il vous l'a mis... Vous l'avez souffert. Vous ne m'aimez pas, adorable Isabelle. Il falloit le refuser, il falloit le jeter en bas du lit.

ISABELLE.

Mais attendez donc ! Il m'a mis à la main...

LÉANDRE.

Ah! voilà le sujet de ma douleur!

ISABELLE.

Le martinet.

LÉANDRE.

Le martinet! un foüet de corde! Il est donc devenu ladre? Et vous vous estes prestée sans doute à cette misérable opération?

ISABELLE.

Vous estes fou, je crois. Il m'a mis en main le martinet, dans lequel estoit une chandelle allumée.

LÉANDRE.

Ah! je respire... Eh bien!... après?...

ISABELLE.

Il m'a priée de l'esclairer pour chercher une puce qui le piquoit vivement. Je l'ay fait. La puce tuée, j'ay feint d'avoir une extrême envie de dormir, et l'ay prié de remettre ses caresses à une autre fois. Comme il estoit fatigué de la poste : «Eh bien! m'a-t'il dit, partie à remettre.» Et il m'a laissée dans un parfait repos.

LÉANDRE.

Quoy! sans vous réveiller?

TAYLOR INST. OXFORD

ISABELLE.

Ouy, mon cher Léandre. Mais à peine a-t'il donné quelque signe qu'il ne dormoit plus que, sautant en bas du lit, je luy ay témoigné avec une extrême vivacité avoir trois envies dont mon fruit seroit marqué si elles n'estoient pas satisfaites, et, sur ce que je l'ay assuré que je ne luy accorderois rien de ce que ma mère m'a dit qu'on ne devoit pas refuser à son mari, à moins qu'il ne trouvast moyen de me contenter, il a envoyé sur-le-champ Gille pour chercher l'objet prétendu de mes désirs.

LÉANDRE.

Il est vray que du cabinet où j'estois enfermé j'ay entendu vostre importun mari donner des ordres à Gille.

ISABELLE.

Ce n'est pas le tout. Servez-vous promptement de ces envies pour vous introduire icy et tromper sa vigilance et celle de mon mari... Mais j'entends Gille. Rentrez dans le cabinet, et, pour sortir, usez de la fourberie que je viens d'imaginer.

LÉANDRE.

Mais quelle est-elle ?

ISABELLE.

Ayez seulement l'oreille attentive, cela vous suffira.

(*Léandre rentre dans le cabinet.*)

SCÈNE VI.

GILLE, ISABELLE, *puis* LÉANDRE.

GILLE.

Parguenne! il n'y a encore personne de levé; toutes les boutiques sont fermées. Monsieur nostre maistre me baille là une drosle de commission!

ISABELLE, *feignant d'avoir peur.*

Ah! je suis morte! Ah! ah! j'ay cru que c'estoit encore un esprit...

GILLE.

Un esprit? Morguenne! je mourrois de peur si j'en voyois un. Mais, nostre maistresse, revenez à vous; je suis un corps, moy: tastez plutost.

ISABELLE.

Ah! Gille, mon amy, je n'en puis plus. Un grand fantosme tout blanc vient de paroistre icy.

GILLE.

Bon! queu conte!

(*Léandre paroist enveloppé d'un drap blanc.*)

ISABELLE.

Ah! Gille, c'est la vérité pure... Ah! ah! le voilà! Miséricorde!...

(*Léandre culbute Gille.*)

GILLE.

A moy! au secours! au guet!

ISABELLE.

Ah! je n'en puis plus... je me meurs.

GILLE.

Je n'en vaux guère mieux... Nostre maistresse, nostre maistresse...

ISABELLE.

Ah! le voilà encore... Sauve qui peut.

GILLE.

Sauvons-nous aussy.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE TROISIÈME.

SCÈNE PREMIÈRE.

LÉANDRE, *seul.*

Non. Il n'est point de gentilhomme plus infortuné que moy! J'ay rendez-vous avec Mlle Isabelle, ma maîtresse, je suis sur le point d'avoir le bonheur d'estre heureux, lorsqu'une maudite lettre que j'ay eu la sottise de lui dicter rappelle son mari de retour. Je ne puis cependant absolument me plaindre. Elle est venue me tirer des commodités où elle m'avoit enfermé! Elle m'a raconté que ses envies n'estoient que pour tromper son mari et me donner entrée chez elle. Mais j'aperçois Gille, il ne me reconnoistra pas sous ce déguisement. Commençons nostre rosle.

(*Gille paroît et écoute.*)

Non, morbleu ! perfide Angélique, vous ne me tiendrez plus dans vos filets. Je veux bien que l'on me coupe... les deux oreilles si je remets jamais les pieds chez vous...

SCÈNE II.

LÉANDRE, GILLE.

GILLE.

Voilà un vivant qui me paroist bien en colère contre sa maistresse !

LÉANDRE.

Il faudroit que je fusse le plus lâche de tous les hommes si je vous aimois encore.

GILLE.

Monsieur, vous me paroissez bien échauffé

LÉANDRE

Si je le suis, j'en ay grande raison. Tiens, mo amy, sans te connoistre, je t'en fais le juge. Ecoute la plus noire infidélité.

GILLE.

Volontiers.

LÉANDRE.

J'aime une fille à la folie, elle m'assure qu'elle a toute la tendresse possible pour moy, je suis assez simple pour la croire ; en badinant avec elle, elle me témoigne avoir une extrême envie de manger d'une andouille de Transilvanie.

GILLE.

Une andouille de Tranche Vilanie, et dites-moy, je vous prie, où est-ce que l'on trouve de cela?

LÉANDRE.

On n'en trouve pas dans ce pays-ci, mon amy, et je suis sûrement dans Paris le seul qui en possède une ; pour l'avoir j'ay fait plus de vingt lieues en poste, puisqu'il m'a fallu aller jusqu'en Allemagne et par delà.

GILLE.

Houlas !

LÉANDRE.

Ouy, mon amy, après avoir traversé toute la France, la Hollande, j'arrive enfin en Transilvanie, j'y achepte une andouille grande comme cela... Elle me couste 6 écus sans les frais du voyage; je reviens aussy en poste pour présenter mon andouille à ma maîtresse.

GILLE.

Elle la gobe tout d'un coup, sans vous remercier peut-estre ?

LÉANDRE.

Ah ! j'aurois esté trop heureux si cela s'estoit passé ainsy. Mais... devine.

GILLE.

Oh ! je ne puis deviner.

LÉANDRE.

Je trouve la scélérate couchée entre deux draps bien blancs...

GILLE.

Il n'y a pas de mal à cela !

LÉANDRE.

Je la trouve couchée avec mon valet de chambre.

GILLE.

Entre deux draps bien blancs... Oh ! je crois que vous avez fait un beau tapage...

LÉANDRE.

Je t'en réponds : j'ay jeté la chambre par la fenestre, j'ai donné cent coups de plat d'épée au travers du corps de mon bélistre de valet, une

douzaine de soufflets à mon indigne maîtresse, et je suis sorty de chez elle comme un furieux.

GILLE.

Oh! que c'est bien fait. Mais je gage qu'elle a pleuré, que vous avez fait la paix avec elle et que vous luy aurez présenté votre andouille.

LÉANDRE.

Je ne suis pardy pas si sot.

GILLE.

Eh! l'avez-vous encore, Monsieur, cette andouille de Tranche Vilanie?

LÉANDRE.

Ouy, sans doute. Mais dis donc Transilvanie!

GILLE.

Ah! quel bonheur! Si ça n'estoit pas si cher je vous proposerois de me la vendre.

LÉANDRE.

Faquin que tu es! je ne sçais à quoi il tient que je ne t'assomme; ai-je l'air d'un marchand d'andouilles?

GILLE.

Je vous demande pardon, Monsieur, ce n'est pas pour moy que je vous parle, c'est pour la femme de mon maistre qui est grosse et qui veut absolu-

ment avoir une andouille de Tranche Vilanie. Elle jure qu'elle en mourra si elle ne l'a dans ce jour.

LÉANDRE.

Et dis-moy, mon amy, ta maîtresse est-elle un peu gentille?

GILLE.

Elle est assez droslette.

LÉANDRE.

Et bien, mon garçon, garde ton argent et mène moy vers cette aimable personne, je me feray un vray plaisir de lui présenter mon andouille.

GILLE.

Oh! parguenne! elle l'avallera comme une prune; vous n'aurez qu'à entrer; avec un morceau aussy friand pour elle on n'a pas besoin d'estre annoncé. Ça s'introduit de soy mesme, et vous n'avez tant seulement qu'à le luy montrer, je parie que l'eau luy en viendra bientost à la bouche.

LÉANDRE.

J'en suis persuadé, mon amy, et j'entre sur la parole.

SCÈNE III.

GILLE, LE MAISTRE.

LE MAISTRE.

A quoy s'amuse ce coquin de Gille? Pendant que je cours toute la ville pour ma femme, ce butor est planté comme un piquet devant ma porte.

GILLE.

Ah! vous voilà, nostre maistre. Eh bien, avez-vous fait quelque bonne trouvaille?

LE MAISTRE.

Non, j'ay esté chez une douzaine de chaircuitiers, ils m'ont ri au nez. Ces animaux-là ne connoissent pas les andouilles de Transilvanie.

GILLE.

Oh! parguenne! je le crois bien. C'est un morceau des plus rares. Cependant, à l'heure que je vous parle, Mlle Isabelle doit être rassasiée d'andouille.

LE MAISTRE.

Est-il possible?

GILLE.

Ouy ! Tenez ! j'ai trouvé un homme qui revenoit du pays de ces andouilles. Dame ! j'en ai envoyé une belle à madame votre femme.

SCÈNE IV.

LÉANDRE, LE MAISTRE, GILLE, ISABELLE.

LÉANDRE, *en sortant.*

Que je suis malheureux d'estre obligé de sortir sitost par rapport au retour du mari de ma maîtresse !

(*Il se retire.*)

ISABELLE.

Ah ! la belle andouille ! la belle andouille ! Ah ! mon cher Gille, que je t'ay d'obligation ! Elle estoit si appétissante qu'elle faisoit envie de l'avaler toute crue. Ah ! j'oublie toutes tes impertinences de tantost en faveur du plaisir que tu m'as procuré. La vüe seule de cet objet a ravi tous mes sens. (*A son mari.*) Ah ! Monsieur, vous voilà, faut-il que j'aye plus d'obligation à Gille qu'à

vous? Ne devriez-vous pas m'avoir apporté, du moins, du fruit de Calville rouge?

LE MAISTRE.

J'ay esté, ma mignonne, chez tous les fruitiers de la halle; aucun d'eux n'a pu m'en fournir. La saison en est absolument passée.

ISABELLE.

Mon fruit en sera donc marqué! Quelle affliction pour moy!

LE MAISTRE.

Je cours encore vous en chercher; mais je crains bien de n'y pas réussir.

SCÈNE V.

LES MESMES, MOINS LE MAISTRE; LÉANDRE, *déguisé*.

ISABELLE.

Que je suis malheureuse! Quoi, je ne pourray avoir ce que j'aime!

GILLE.

Morguenne! aussy vous avez de drosles de fantaisies! Calville rouge!...

LÉANDRE.

Plaist-il, mon amy ?

GILLE.

Je ne parle pas de vous, Monsieur.

LÉANDRE.

Pourquoy donc m'appelez-vous ?

GILLE.

Moy ? je n'y pense pas.

LÉANDRE.

N'avez-vous pas dit : Calville rouge ?

GILLE.

Ouy.

LÉANDRE.

Eh bien ! c'est moy ; me voilà.

GILLE.

Comment, c'est vous ?

LÉANDRE.

Ouy, mon amy, je m'appelle ainsy.

GILLE.

Parlez donc, nostre maitresse ! J'ay encore vostre affaire : en voilà un calville rouge.

ISABELLE.

Où est-il ?

LÉANDRE.

C'est moy, Mamezelle, qui ay cet honneur.

ISABELLE.

Je ne vous comprends pas.

GILLE.

Je vous dis que ce Monsieur a votre affaire.

ISABELLE.

Monsieur a du calville rouge ?

LÉANDRE.

Ouy, Mamezelle, fort à vostre service.

GILLE.

Ne seroit-il pas l'arbre et le fruit ?

ISABELLE.

Ah ! si cela est, Monsieur, entrez dans ma maison et venez contenter mon envie.

LÉANDRE.

Je n'ay jamais esté retif, Mamezelle, à l'envers du beau sexe, quand il s'est agi de luy rendre service, et j'obéiray volontiers à vos ordres.

(*Ils entrent.*)

GILLE.

Voilà un garçon bien civil et bien obligeant.

SCÈNE VI.

GILLE, *seul.*

Faut avoüer que je suis plus heureux que nostre maistre : il court toute la ville comme un fou, et moy, sans sortir de ma place, voilà déjà deux des envies de la maistresse que j'ay eu les moyens de satisfaire. Il n'y a plus que le bigarreau qui m'embarrasse. Si je le pouvois trouver! Mais je vais aussy chercher à mon tour.

SCÈNE VII.

LÉANDRE, *seul*, *déguisé.*

Faut-il que je soye toujours traversé dans la félicité de mon bonheur! Au moment que j'allois gouster les plus amoureux plaisirs avec Mlle Isabelle, son animal de mari s'est fait entendre, et

j'ay été obligé, pour la seconde fois, de sortir brusquement de sa maison.

(*Il sort et va changer d'habits.*)

SCÈNE VIII.

LE MAISTRE, GILLE.

LE MAISTRE.

Je ne croiray jamais ce que tu viens de m'apprendre. Ma femme auroit trouvé du calville rouge ?

GILLE.

Ouy, Monsieur, cela est sûr. Il ne reste plus que le bigarreau.

LE MAISTRE.

On m'a dit que j'en trouverois peut-être au jardin du roy ; comme nous n'en sommes pas bien éloignez, j'y cours.

GILLE.

Allez et ne perdez pas de temps.

SCÈNE IX.

LÉANDRE, GILLE.

LÉANDRE.

Le voilà parti, le bonhomme. Il me vient une idée pour tromper encore ce balourd; exécutons-la. (*Il chante en se promenant :*)

J'ay dans ma pochette
Un petit moineau
Qui la teste a faite
Comme un bi tourelourirette,
Comme un bi lanladilirette,
Comme un bigarreau.

GILLE.

Je crois, ma foy! que voilà nostre affaire. Vous parlez de bigarreau, Monsieur, est-ce que vous en auriez un?

LÉANDRE.

Ouy, mon amy, et des plus beaux, je m'en vante.

GILLE.

O ciel! Et pourroit-on le voir?

LÉANDRE.

Non, vraiment! La moindre impression de l'air est capable de le flétrir par le froid qu'il fait.

GILLE.

Mais, Monsieur, dans une chambre bien chaude, feriez-vous difficulté de le montrer à une demoiselle qui en a grande envie?

LÉANDRE.

Non, mon amy. Mais elle voudroit peut-être le gober.

GILLE.

Morguenne! c'est qu'elle est grosse. C'est une envie.

LÉANDRE.

J'en suis fâché; mais la femme d'un gros fermier général, qui est dans le mesme cas, le marchande.

GILLE.

Et combien en offre-t-elle?

LÉANDRE.

Dix écus, et j'en veux trente-trois livres.

GILLE.

Ma maistresse, Monsieur, vous les donnera. Mais elle n'acheptera pas chat en poche; montrez-le-moy!

LÉANDRE.

La proposition n'est pas honneste. Je ne puis le faire voir qu'à huis clos.

GILLE.

Trente-trois livres ne font, je croy, qu'onze écus ?

LÉANDRE.

Justement, tu comptes à merveille.

GILLE.

Entrez là dedans, Monsieur, vous allez bien contenter nostre maistresse.

(*Léandre entre.*)

SCÈNE X.

GILLE, LE MAISTRE.

LE MAISTRE.

Je joue de malheur, le grand froid de cette année a gelé le bigarrotier du jardin du roy, malgré toutes les précautions prises pour le conserver. Mais je vois encore Gille à la porte, il a l'air bien content.

GILLE.

Ma foy, Monsieur, sans moy vostre enfant auroit eu une drosle de figure.

LE MAISTRE.

Que veux-tu dire ?

GILLE.

Eh ! parguenne ! si je n'avois eu le bonheur de satisfaire les trois envies de vostre femme, il luy en pendroit autant que cela ; mais l'andouilleux de Tranche Vilanie y a mis bon ordre.

LE MAISTRE.

Que je t'ay d'obligation !

GILLE.

Le calville rouge, qui est-ce encore qui l'a présenté à Mlle Isabelle, si ce n'est M. Gille ?

LE MAISTRE.

J'en conviens, mon amy.

GILLE.

Mais pour le bigarreau, gnia rien de plus drosle. Sans la chanson de stila qui l'avoit, jamais on n'en auroit trouvé, et vostre femme...

LE MAISTRE.

Comment, sans la chanson ?

GILLE.

Ouy, morguenne! (*Il chante :*)

J'ai dans ma pochette, etc.

LE MAISTRE.

Que veut dire cela?

GILLE.

Cela signifie que l'homme qui chantoit ainsy avoit le bigarreau dans sa poche et que je l'ay envoyé à vostre femme.

LE MAISTRE.

Et l'as-tu vu, le beau bigarreau?

GILLE.

Oh! que non. Il n'a jamais voulu me le montrer; il dit qu'il le conserve dans du coton et qu'il le mettra à Mlle Isabelle en main propre. Je suis persuadé qu'il le luy a mis, car j'ai entendu qu'elle luy disoit : « Non, je n'ay jamais eu autant de plaisir en ma vie. » Vous voyez bien qu'il falloit qu'elle fust très-contente.

LE MAISTRE.

Ah! misérable faquin! j'appréhende bien plutost d'estre trahy par ta balourdise.

GILLE.

Comment donc?

LE MAISTRE.

Ne vois-tu pas, butor, que c'est quelque fourbe qui s'est introduit ainsy chez moy ?

GILLE.

Ma foy, Monsieur, je commence à croire que cela pourroit bien estre et que vous avez raison. Je me rappelle que l'andouilleux de Tranche Vilanie, stila calville rouge et le monsieur au bigarreau, avoient presque la même voix et se ressembloient assez.

LE MAISTRE.

Ah! si cela est ainsy, je suis un homme mort. Sans doute que ce scélérat aura abusé de la simplicité de ma femme.

GILLE.

Je le croirois bien. Ecoutez, Monsieur, il est encore dans la maison. Il faut l'attendre à la porte et l'assommer quand il sortira.

LE MAISTRE.

C'est bien dit, éloignons-nous un peu.

SCÈNE XI.

LE MAISTRE, GILLE, ISABELLE, LÉANDRE.

ISABELLE, *à Léandre.*

Faites bonne contenance seulement et laissez-moy faire..... Vous estes bien hardy, mon petit amy, de m'avoüer que vous m'aimez et que c'est par le ministère de Gille que vous vous estes introduit chez moy. C'est ainsi que je traite un insolent tel que vous.

(*Le Maistre et Gille s'approchent pour battre Léandre. Isabelle les rosse tous deux, et son amant se sauve sans recevoir un seul coup.*)

LE MAISTRE.

Fort, fort ! sur ce maroufle et sur Gille !... Mais, ma mignonne, prends donc garde où tu frappes ! Je suis tout brisé de coups.

637

ISABELLE.

Ah ! vous voilà, mon mignon. Dame ! excusez, c'est la colère qui me transporte, je ne vous voyois pas.

LE MAISTRE.

Je ne t'en veux pas de mal, au contraire, ma petite femme. Je te loüe fort de t'estre ainsy vengée ; et je te sçais bon gré du traitement que tu as fait à ce séducteur.

GILLE.

Ouy, mais pourquoi me battre, moy ? Si je l'ay fait entrer dans la maison, je n'y ay pas entendu de finesse ; c'estoit par l'ordre de nostre maistre.

ISABELLE.

Oh ! dame ! je n'ay pas fait réflexion à tout cela ; j'en suis fâchée, mon amy ; pour t'en consoler, la bourse sera pour toy.

GILLE.

Grand mercy, nostre maistresse ; je ne pense plus aux coups que j'ay reçus.

LE MAISTRE.

Mais, ma petite femme, et tes envies ?

ISABELLE.

Oh ! mon cher petit bouchon, elles sont passées ; ce sont fantaisies ordinaires à notre sexe.

LE MAISTRE.

Ah! que je suis aize de te voir ainsy guérie! Rentrons et allons nous réjoüir d'un si grand bonheur.

FIN DE LA PARADE.

TAYLOR INST. OXFORD

A PARIS

DES PRESSES DE D. JOUAUST

Imprimeur breveté

Rue Saint-Honoré, 338.

65660954

LES

FAUSSES ENVIES

PARADE INÉDITE

DE

THOMAS-SIMON GUEULLETTE

(1740)

PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE

PAR CHARLES GUEULLETTE

140

PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
Rue Saint-Honoré, 338

M DCCC LXXVIII

G/F 5116 A.1

5 f.